

Luxembourg, le 2 juin 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Dans la réponse à la question parlementaire n°2846 du 28 avril 2017, Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures a donné une série de précisions concernant la refonte de la liaison directe entre Volmerange-les-Mines et la Gare de Luxembourg (ligne ferroviaire 60a). La ligne directe sera supprimée à partir du 10 décembre 2017. Par la suite les passagers venant de Volmerange-les-Mines devront changer de train ou à Bettembourg et ceux voyageant de Rumelange se verront obligés de changer à Noertzange.

Par la biais d'une résolution adoptée en date du 24 mai 2017, le conseil communal de Kayl a demandé au gouvernement de «revenir sur sa décision de limiter à l'avenir systématiquement le trafic voyageurs de la ligne du Kayldall au tronçon Rumelange-Noertzange». En outre, il a suggéré des mesures afin d'améliorer la situation pour les passagers sur les tracés concernés. Hier, les communes de Dudelange, de Rumelange et Kayl ont également revendiqué le maintien de cette connexion directe.

Partant nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Monsieur le Ministre peut-il nous indiquer si des statistiques concernant le nombre de passagers existent pour cette ligne ?*
- Comment Monsieur le Ministre estime-t-il réagir à la résolution adoptée par la commune de Kayl et aux revendications des autorités communales mentionnées ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Serait-il mené à repenser son intention de supprimer la ligne directe ?*
- *Quelles suites Monsieur le Ministre estime-t-il donner aux recommandations formulées par le conseil communal de Kayl afin d'optimiser le trafic ferroviaire dans le sud du pays ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Max HAHN
Député

Gusty GRAAS
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu